

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

N° : 500-06-001273-230

G. G.

Demandeur

c.

LES EUDISTES

-et-

LES ŒUVRES EUDISTES

-et-

EXTERNAT SAINT-JEAN-EUDES

-et-

COLLÈGE JEAN-EUDES

Défendeurs

DEMANDE POUR MODIFIER LA DEMANDE D'AUTORISATION MODIFIÉE
ET AJOUTER UNE PIÈCE
(Article 585 C.p.c.)

À L'HONORABLE DOMINIQUE POULIN, J.C.S., JUGE ASSIGNÉE À LA GESTION PARTICULIÈRE DU PRÉSENT DOSSIER, LE DEMANDEUR EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :

1. Le 12 octobre 2023, le Demandeur G.G. dépose au greffe de la Cour supérieure, district de Montréal, une *Demande d'autorisation d'exercer une action collective et pour être représentant* (« **Demande d'autorisation** ») pour le compte des personnes faisant partie du groupe ci-après décrit, dont il est lui-même membre, à savoir :

Toutes les personnes ayant été agressées sexuellement au Québec, par tout préposé et/ou membre, employé ou bénévole, laïc ou religieux, se trouvant sous la responsabilité de la congrégation religieuse connue sous le nom des Eudistes ou Pères Eudistes, de 1940 à aujourd'hui, de même que leurs héritiers et ayants droit.

(ci-après « **Groupe** »)

2. La même journée, le Demandeur obtient notamment l'autorisation d'agir sous les initiales G.G., suivant un jugement de l'honorable Louis Charrette, j.c.s., le tout tel qu'il appert du dossier.
3. Le ou vers le 9 avril 2024, le Demandeur transmet à l'Honorable Dominique Poulin, j.c.s., une Demande pour modifier la demande d'autorisation et ajouter des pièces, datée du 1^{er} mars 2024.
4. Le 13 juin 2024, l'Honorable Dominique Poulin, j.c.s., autorise la Demande pour modifier la demande d'autorisation et ajouter des pièces du Demandeur.
5. Le ou vers le 3 juin 2024, les Défendeurs Les Eudistes et Les Œuvres Eudistes déposent une Demande de permission de produire une preuve appropriée, datée du 31 mai 2024.
6. Le 28 juin 2024, l'Honorable Dominique Poulin, j.c.s., autorise la production de la preuve appropriée faisant l'objet de la Demande des Défendeurs.

MODIFICATION DEMANDÉE

7. Considérant l'autorisation du dépôt de la preuve appropriée des Défendeurs les Eudistes et les Œuvres Eudistes, le Demandeur souhaite modifier la Demande d'autorisation modifiée en plus d'ajouter une pièce afin d'aider le Tribunal dans son évaluation des critères d'autorisation de l'action collective et afin de s'assurer que sa demande soit complète, tel qu'il appert de la *Demande d'exercer une action collective et pour être représentant* remodifiée ainsi que la nouvelle pièce à son soutien, le tout communiqué en liasse comme **pièce R-1**.
8. Tel que prévu par le *Code de procédure civile*, le Demandeur demande l'autorisation au Tribunal pour être autorisé à effectuer ces ajouts.
9. La nature de ces modifications permettra au Tribunal d'évaluer adéquatement les critères d'autorisation de l'action collective, plus particulièrement quant à l'examen du critère du paragraphe 2 de l'article 575 C.p.c à l'égard de la Défenderesse Les Œuvres Eudistes.
10. La présente Demande est bien fondée en faits et en droit.

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ACCUEILLIR

la Demande pour modifier la Demande d'autorisation modifiée et ajouter une pièce.

AUTORISER

le Demandeur à notifier aux Défendeurs et à déposer au dossier de la Cour une version remodifiée de la Demande d'autorisation incluant la nouvelle pièce.

LE TOUT

sans frais.

Montréal, ce 1^{er} octobre 2024

Arsenault Dufresne Wee

ARSENAULT DUFRESNE WEE AVOCATS S.E.N.C.R.L.

Avocats de la Demanderesse

M^e Alain Arsenault, Ad. E.

M^e Virginie Dufresne-Lemire

M^e Olivia Malenfant

M^e Imane Melab

M^e Antoine Duranleau-Hendrickx

M^e M'mah Nora Touré

aa@adwavocats.com

vdl@adwavocats.com

omalenfant@adwavocats.com

imelab@adwavocats.com

adhendrickx@adwavocats.com

mntoure@adwavocats.com

3565, rue Berri, suite 240

Montréal (Québec) H2L 4G3

Téléphone : 514 527-8903

Télécopieur : 514 527-1410

Notre référence : ADW-324385

Notification : notification@adwavocats.com

**PIÈCES AU SOUTIEN DE
LA DEMANDE POUR MODIFIER LA DEMANDE D'AUTORISATION MODIFIÉE ET
AJOUTER UNE PIÈCE**

R-1 **En liasse** *Demande d'autorisation d'exercer une action collective et pour être
représentant remodifiée et la nouvelle pièce à son soutien.*

Montréal, ce 1^{er} octobre 2024

Arsenault Dufresne Wee

ARSENAULT DUFRESNE WEE AVOCATS S.E.N.C.R.L.

Avocats de la Demanderesse

M^e Alain Arsenault, Ad. E.

M^e Virginie Dufresne-Lemire

M^e Olivia Malenfant

M^e Imane Melab

M^e Antoine Duranleau-Hendrickx

M^e M'mah Nora Touré

aa@adwavocats.com

vdl@adwavocats.com

omalenfant@adwavocats.com

imelab@adwavocats.com

adhendrickx@adwavocats.com

mntoure@adwavocats.com

3565, rue Berri, suite 240

Montréal (Québec) H2L 4G3

Téléphone : 514 527-8903

Télécopieur : 514 527-1410

Notre référence : ADW-324385

Notification : notification@adwavocats.com

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

N° : 500-06-001273-230

G. G.

Demandeur

c.

LES EUDISTES ET AL.

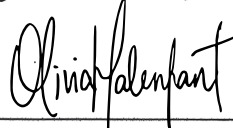
Défendeurs

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je soussignée, Olivia Malenfant, avocate ayant une place d'affaires au 3565, rue Berri suite 240, Montréal (Québec) H2L 4G3 déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis une des procureures du Demandeur dans le présent dossier.
2. Tous les faits allégués dans la présente demande sont vrais.

Signé à Montréal, le 1^{er} octobre 2024



Olivia Malenfant, avocate

AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT DEVANT MOI,
à Montréal, ce 1^{er} jour d'octobre 2024
par Olivia Malenfant, dont le serment a été prêté
à Montréal et a été reçu à Trois-Rives,
le tout par moyen technologique et
conformément à la note du 20 mars 2020
du ministère de la Justice du Québec.



Nathalie Desjardins
COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION



AVIS DE PRÉSENTATION

PRENEZ AVIS que la présente *Demande pour modifier la Demande d'autorisation modifiée et ajouter une pièce* sera présentée à l'Honorable Dominique Poulin de la Cour supérieure du Québec au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B6, dans la ville et le district de Montréal, à une date à être déterminée.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, ce 1^{er} octobre 2024

Arsenault Dufresne Wee

ARSENAULT DUFRESNE WEE AVOCATS S.E.N.C.R.L.

Avocats de la Demanderesse

M^e Alain Arsenault, Ad. E.

M^e Virginie Dufresne-Lemire

M^e Olivia Malenfant

M^e Imane Melab

M^e Antoine Duranleau-Hendrickx

M^e M'mah Nora Touré

aa@adwavocats.com

[vdl@adwavocats.com](mailto:vdI@adwavocats.com)

omalenfant@adwavocats.com

imelab@adwavocats.com

adhendrickx@adwavocats.com

mntoure@adwavocats.com

3565, rue Berri, suite 240

Montréal (Québec) H2L 4G3

Téléphone : 514 527-8903

Télécopieur : 514 527-1410

Notre référence : ADW-324385

Notification : notification@adwavocats.com

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)
DISTRICT DE MONTRÉAL

G.G

Demandeur

c.

LES EUDISTES

et

LES ŒUVRES EUDISTES et al.

Défenderesses

**DEMANDE POUR MODIFIER LA DEMANDE
D'AUTORISATION MODIFIÉE ET AJOUTER
UNE PIÈCE**

ORIGINAL

ARSENAULT 3565, rue Berri, suite 240
DUFRESNE Montréal (Québec) H2L 4G3
WEE **AVOCATS** Téléphone : 514 527-8903
Télécopieur : 514 527-1410

Avocats du demandeur

M^e Alain Arsenault, Ad. E.

M^e Virginie Dufresne-Lemire

M^e Olivia Malenfant

M^e Imane Melab

M^e Antoine Duranleau-Hendrickx

aa@adwavocats.com

vdI@adwavocats.com

omalenfant@adwavocats.com

imelab@adwavocats.com

adhendrickx@adwavocats.com